

LA MUSIQUE EN GROUPE : UNE FAÇON D'APPRENDRE LE VIVRE ENSEMBLE A L'ECOLE ?



Jean-Philippe Schmidt

ANALYSE UFAPEC

DECEMBRE 2016 | 33.16



Résumé :

La musique accompagne l'Homme depuis longtemps. Elle est partout présente. Son enseignement et sa pratique auraient des bienfaits sur le développement de chacun. Pourquoi faudrait-il encourager l'éducation musicale à l'école ? En quoi serait-il primordial de réfléchir aux enjeux de l'enseignement artistique dans son ensemble ? L'éducation aux arts et à la culture se réalise, sans doute, pour l'essentiel dans un parcours d'éducation culturelle et artistique. La musique à l'école peut-elle en faire partie ?

Mots-clés :

Sens, écoute, harmonie, sons, mélodie, bien-être, développement, culture, rythme, apprentissage, chant, musicien, pédagogue, pacte d'excellence, vivre ensemble, musique, éducation musicale, éducation artistique



Avec le soutien du Ministère
de la Fédération Wallonie–Bruxelles

Introduction

La musique est omniprésente dans notre vie, que ce soit à notre domicile, dans la rue, les magasins, dans la voiture. Cet art est commun à toutes les cultures. Les progrès faits en neurosciences permettent désormais aux chercheurs de mieux appréhender la musique et ses bienfaits dans les apprentissages. "Le son pénètre directement notre corps. Ce que l'oreille peut accomplir à l'intérieur de notre cerveau, à l'intérieur de nos vies, rien d'autre ne peut le faire." relate Yehudi Menuhin¹. De la musique, on dit bien souvent qu'elle est universelle ou qu'elle adoucit les mœurs. Musicien ou non, nous avouons presque tous l'apprécier. Certaines mélodies peuvent susciter de vives émotions ou les influencer, elles nous évoquent souvenirs en tout genre et ce, dès l'enfance. Quand on la pratique, elle fédérerait les initiés comme les novices. En quoi l'éducation musicale et la musique en groupe permet-elle un meilleur vivre ensemble, la cohésion du groupe et l'intégration de tous ? Faut-il encourager l'éducation musicale à l'école ? Les apports artistiques et de vivre-ensemble sont-ils pris en compte ? Après avoir essayé de définir ce qu'est la musique, nous tenterons de cerner son enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous évoquerons des apports de la musique dans le développement de l'enfant. Nous effleurerons le travail des académies. Enfin, nous verrons en quoi les inégalités sociales pourraient être gommées par un apprentissage adéquat.

Connaitre la musique

Pour le dico-définition² : "Dans le sens ancien et primitif, la musique n'était pas une science particulière, c'était tout ce qui appartenait aux Muses ou en dépendait. Suivant Platon, la musique consistait dans le règlement des mœurs et l'établissement des bonnes coutumes."

La musique c'est l'art de produire des sons³. La musique est faite de paramètres différents que sont la mélodie, le rythme, la fréquence et le timbre⁴.

"La musique est un acte gratuit, mais sa pratique à l'école répond à une réflexion globale sur les finalités de l'éducation. Veut-on former des têtes bien pleines, rentables dans des sociétés où dominant la compétition et le profit, des hommes courant après le temps pour produire sans cesse, gagner toujours plus et acquérir des biens dont ils n'ont même plus le temps de jouir ? Ou des êtres à l'écoute des autres, qui ont le plaisir d'être ensemble, qui peuvent profiter des choses simples que la vie nous offre, qui osent s'exprimer librement, qui sont autonomes et créatifs ?⁵."

Qu'en est-il de ce constat ? Quelle est la place de la musique à l'école ? La musique semble interdite de séjour dans bien des classes. Alors, affaire de pédagogues spécialisés ?

¹ Yehudi Menuhin (1916-1999) est un violoniste et chef d'orchestre américain :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Yehudi_Menuhin

² <http://www.dico-definitions.com/dictionnaire/definition/34653/Musique.php>

³ Le nouveau Petit Robert de la langue française 2009

⁴ Sarah Goldfarb, directrice artistique et pédagogique de l'Asbl REMUA – rencontre du 7/12/2016 au Centre culturel Jacques Franck

⁵ Martens E., Van Sull V., *Osez la musique*, Ed. Labor, Bruxelles, 1992

Pour l'éducation artistique, des programmes sont délimités. Leur approbation, par la commission des programmes et par le ministre confirme que, correctement mis en œuvre, ils permettent d'acquérir les compétences et de maîtriser les savoirs définis dans les socles de compétences⁶. Ce programme est donc bien présent.⁷ Pourtant, fin 2014, l'Asbl ReMuA⁸ lançait la pétition "*Enseigner la pratique musicale à l'école fondamentale : urgence*". Pourquoi cette urgence ?

L'UFAPEC a rencontré Sarah Goldfarb, fondatrice du centre d'expression et de créativité ReMuA (Réseau de musiciens intervenants en ateliers).

Quelles sont les réalités de terrain ? Pourquoi cette pétition était une urgence, l'est-elle toujours ?

Sarah Goldfarb (SG) : "*C'est une urgence, mais en fait c'est une urgence depuis trente ans. Cela fait trente ans que l'on fait de la musique à l'école. On a laissé une espèce de page blanche aux enseignants. Les enseignants du fondamental et du premier degré de l'enseignement secondaire doivent faire une heure d'éducation artistique. Il y a un programme, c'est vrai, mais les enseignants nous disent qu'ils sont assez mal formés pour pratiquer cela. Les enseignants ont en général tous un parcours très varié. Certains ont eu de supers profs de musique en haute école, d'autres ont été obligés d'apprendre un instrument, l'apprentissage est resté vain et ils n'osent même pas chanter. Nous avons constaté qu'il y a un enseignant sur douze qui fait chanter sa classe de manière régulière en Fédération Wallonie-Bruxelles. On trouve donc toujours qu'il y a urgence à remettre la musique dans le programme scolaire, mais autrement, que celle-ci soit donnée par des spécialistes. Il faut renforcer la formation de ces enseignants-là, ces enseignants musiciens !"*

Toucher la corde sensible

La musique fait partie de nous, elle est en nous. Elle fait appel à notre mémoire, elle joue sur les émotions. On s'identifie, on aime ou on n'aime pas certains sons. La musique éveille nos sens. Christian Drapeau⁹, neurophysiologue canadien essaie un parallèle audacieux dans son ouvrage *J'apprends à apprendre*¹⁰ entre les composantes de la musique et le corps humain. *Le rythme. Il constitue le cœur de la musique. La fréquence. Elle représente le squelette de la musique. La mélodie. C'est la combinaison du rythme et des notes. C'est elle qui fait surgir chez l'humain des images, des sensations et des émotions. L'harmonie. C'est la résonance simultanée de plusieurs notes qui produisent un accord harmonieux. Elle aura aussi une influence sur le corps humain. Et enfin, le timbre. C'est ce qu'on peut qualifier de couleur du son. La richesse du son ou le timbre d'un instrument est conséquent au nombre d'harmoniques que celui-ci génère.* Par ailleurs, de nombreuses études et recherches¹¹ montreraient à souhait les bienfaits de l'enseignement et de la pratique de la musique.

⁶ http://www.enseignement.be/download.php?do_id=1658&do_check=

⁷ <http://admin.segec.be/documents/8192.pdf>

⁸ <http://www.remua.be/>

⁹ <http://www.christiandrapeau.com/>

¹⁰ Drapeau C., *J'apprends à apprendre*, éd. Editions Montagne, Québec, 1996

¹¹ <http://faitesdelamusique.ca/bienfaits/>

Pourquoi encourager l'éducation musicale à l'école ?

SG : *"L'éducation musicale développe de multiples compétences. La compétence de reproduire la mélodie, c'est la mémoire. Il y a aussi les compétences de rythme pour clarifier certaines logiques dans le cerveau. Comprendre le rythme, comprendre la forme musicale peut vraiment aider aussi aux compétences mathématiques. S'attarder sur comment s'écrit la musique, comment on peut l'écrire en code, savoir à quoi ressemble une partition... Il y a des déclics qui se font... Quand le son monte, cela monte dans la partition, vision des choses simples d'écriture dans l'espace... Expliquer l'écriture des notes, des croches, des noires... Cela aide à la lecture du français. Prendre le temps d'expliquer aux enfants que, ce que l'on fait en musique, c'est la même chose dans les autres matières. Et puis, quand une école chante, c'est en général, une meilleure école !"*

Pour Jonathan Bolduc¹², professeur agrégé à la faculté de musique de l'Université Laval au Canada, *l'étude de la musique, par les multiples facettes qu'elle exploite, développe l'esprit critique, la pensée créative, l'imagination et la discipline personnelle. La musique stimule les émotions et suscite la pensée libre. La musique contribue aussi à l'épanouissement personnel et cognitif de l'enfant.* Le neuropsychiatre, Michel Habib quant à lui, y voit un *outil de prévention et de remédiation des troubles des apprentissages.*¹³

Que peut bien apporter la musique à l'élève et au groupe ?

SG : *"En travaillant sur la musique, on touche aux intelligences multiples¹⁴, on élargit les horizons. Mettre un peu de Mozart en fond sonore peut tout à fait aider les enfants à se concentrer pour favoriser une espèce d'écoute, une écoute intérieure qui peut être bénéfique. Il y a aussi un rapport au corps. On est en cercle, on se regarde, on fait quelque chose ensemble, personne ne se cache, on est dans le collectif. Il ne s'agit pas de faire mieux que le voisin, on fait la même chose que le voisin. Cela permet aussi de comprendre que l'on vit ensemble, on est dans l'écoute, dans le respect de l'autre, on se répond... La musique augmente l'estime personnelle. Elle est rassembleuse. J'ai le soutien de mes camarades. C'est l'apprentissage de la vie de groupe. Il y a également un investissement. On ne chante pas à moitié, on chante à 100 %. Dans la musique, on peut arriver à un dépassement de soi."*

Est-ce que la musique peut gommer les inégalités sociales ?

SG : " Nous essayons de le faire dans notre association à savoir donner la chance à tous d'avoir accès à la musique. Ce n'est pas le cas dans notre système en Belgique, même si les académies sont gratuites. Comme il n'y a pas de musique à l'école pour tout le monde, car c'est un peu laissé au choix de l'établissement ou de l'enseignant, on se rend compte que les enfants qui peuvent faire de la musique sont des enfants qui vont être très soutenus par leurs parents. Les parents vont être d'accord de les conduire à

¹² <http://www.mus.ulaval.ca/notice.php?id=137>

¹³ Habib M., *Musique et dyslexie ; vers une rééducation cognitivo-musicale intermodalitaire des troubles dys*, Développements, 2013, p.16-17

¹⁴ <https://docs.google.com/file/d/0BxHUQEstM3NZLTlqam44Z2hwWjQ/edit>

l'académie jusqu'à trois jours par semaine. Dans les familles que nous connaissons, ce n'est pas possible, il y a trop d'enfants et se déplacer dans Bruxelles, c'est compliqué.

Nous, ce que l'on essaie de mettre en place, c'est de démarrer à l'intérieur d'une école, on ne fait déplacer personne. Nos musiciens font les déplacements pour les familles selon les besoins. On crée des moments extra-scolaires le mercredi, on rassemble tous les enfants. On invite les parents à cette découverte, mais aussi pour que les enfants comprennent un peu pourquoi on fait signer des décharges afin que l'on puisse les emmener de Molenbeek-Saint-Jean à St-Gilles. C'est aussi pour faire connaître un autre quartier, pour leur montrer et leur faire découvrir qu'il existe des centres culturels dans lesquels ils ont le droit de rentrer pour venir écouter de la musique ou participer à des activités musicales."

Dans l'acquisition des savoirs et compétences, n'y aurait-il plus de bon et de mauvais élève dans l'éducation musicale ? Est-ce vrai ? Et pourquoi ? Le professeur québécois, J. Bolduc, réalise une étude en ce moment. Il évoque ceci : "Une solution innovante apporterait des réponses pour gommer ces différences et en particulier pour les milieux défavorisés. À ce jour, quelques programmes éducatifs ont été implantés en classe pour venir en aide aux élèves de maternelle. Parmi ces programmes, ceux combinant la musique aux apprentissages cognitifs et langagiers se sont montrés efficaces. Ils restent toutefois très peu exploités en milieux défavorisés. La recherche révèle pourtant que l'attention sélective, les fonctions exécutives et la mémoire peuvent être significativement améliorées par l'apprentissage de la musique auprès des couches socioéconomiques plus faibles. Il s'agit d'une découverte majeure, car les processus attentionnels présentent un haut degré de plasticité et sont sollicités par toutes les aptitudes cognitives."

Donner l'exemple ?

Qu'est-ce que Remua apporte aux élèves concrètement ?

SG : " Nous travaillons dans les écoles à leur demande ou nous interpellons des écoles. On propose aux écoles de chanter durant le temps scolaire parce que c'est là que l'on fait le lien avec les enseignants et c'est là que l'école peut comprendre le projet. Des chansons pour le plaisir, bien sûr mais aussi nous avons écrit des chansons sur les grandes lignes du programme scolaire. Les enseignants nous réclament ce genre de chose. Dire que l'on vient faire chanter des classes, c'est bien, mais c'est un peu réducteur. Si on peut comprendre comment fonctionne l'école et comment on peut travailler avec les enseignants, je pense que c'est beaucoup plus porteur. Si l'école ne comprend pas le projet, il est très difficile pour nous après d'avoir un ancrage avec les familles.

Après cette année de découverte, on propose alors aux enfants de troisième et quatrième primaire d'apprendre un instrument. On présente, alors, toute une série d'instruments aux enfants en les incitant à s'inscrire à un cours avec l'exigence de suivre cinq heures par semaine. Ils apprendront l'instrument, à lire la musique, à jouer ensemble. Ils feront des concerts avec d'autres écoles et ils devront respecter un engagement sur deux ans. C'est gratuit, l'instrument est prêté. L'instrument permet aussi de créer le lien entre l'école et la famille. Confier un instrument de musique à

"l'enfant, c'est le valoriser. Du coup, la famille reconnaît cette valorisation et se sent plus impliquée. Dans certaines écoles, on demande une location d'instrument pour trente euros par an. Cela nous permet de rembourser les instruments qui reviennent cassés et la maintenance des instruments. Nous sommes uniquement ici dans des écoles à encadrement différencié avec des enfants qui ne vont pas à l'académie."

Quelle est votre relation avec les académies de musique ?

SG : "Il n'y a pas de concurrence avec les académies. Si un enfant a vraiment envie de devenir musicien, il a besoin de passer par un enseignement individuel, il a besoin d'aller plus loin, d'aller sur l'autonomie ce que nous, on a un peu de mal à faire en collectif évidemment. Nous, nous sommes plus un tremplin. On donne le goût et on espère, si on a plus de subventions, un jour, aller plus loin. On est là pour pouvoir donner un accès aux enfants qui ne savent même que cela existe. Une guéguerre avec les académies ? il n'y en a pas. Il y a eu des questionnements par rapport à notre travail mais je pense qu'aujourd'hui, les académies ont compris notre démarche. Nos activités sont ouvertes aux enfants en milieu différent, on essaie de créer des passerelles. On ne fait pas le même travail, on n'a pas le même public... On essaie vraiment de relayer les enfants vers les académies quand c'est possible."

L'éducation musicale collective

Stéphane Clos¹⁵, instituteur et musicien français met en avant une confusion entre l'éducation musicienne et l'apprentissage musical qu'il faut éluder pour avancer dans cette recherche d'une meilleure approche de la musique chez l'enfant. Pour lui, *l'objectif de l'apprentissage musical, propre aux écoles de musique, est de permettre à l'enfant de posséder une technique instrumentale spécialisée afin de pratiquer un instrument individuellement ou en groupe autour d'une culture "dominante". Tandis que l'objectif de l'éducation musicale est de développer la conscience du rôle et de la place de l'art dans la vie de chacun (et ceci ne se construit pas seulement à travers l'enseignement d'œuvres musicales !) ...et de sensibiliser et former tous les enfants à la musique (sans se contenter de mettre en avant les aptitudes et les dons).*

SG : " S. Clos décrit bien la différence entre la formation musicale faite à l'académie et l'éducation musicale qui est la petite heure qui nous reste dans la plage horaire de l'enseignant. L'idée est d'ouvrir les jeunes à faire de la musique mais dans un but d'ouverture aux cultures musicales. J'attends évidemment plus du Pacte d'excellence¹⁶ à ce niveau, à savoir de remettre la musique dans les cours par des gens formés, des musiciens qui ont un diplôme en pédagogie via le conservatoire¹⁷ ou l'IMEP¹⁸(Institut supérieur de musique et de pédagogie). Ce sont ces gens-là qui doivent remettre la musique à l'école et faire de la musique avec les enfants en espérant que ce soit plus qu'une heure ! On ne résoudra pas la difficulté de l'éducation musicale en faisant du saupoudrage. Il faut qu'il y ait dans chaque école au moins un musicien, comme cela se fait en Angleterre où on chante à différentes heures de la journée. Là, il y a une vraie

¹⁵ https://www.meirieu.com/FORUM/sclos_musique.pdf

¹⁶ <http://www.pactedexcellence.be/>

¹⁷ <http://www.conservatoire.be/>

¹⁸ <https://www.imep.be/fr/>



culture musicale. Ce prof' de musique dans l'école fera des liens avec ses collègues : faire des chansons sur différents thèmes ou compétences pour que celles-ci soient maîtrisées."

L'apprentissage coopératif dans l'éducation musicale s'avère indispensable dans le développement social de l'enfant. A Rouen, l'école Harmonique¹⁹ permet à des enfants de milieux défavorisés d'accéder à une éducation musicale prônant l'excellence à travers l'expérience de la discipline, de l'écoute, de l'épanouissement personnel et de l'émotion collective liée à une pratique orchestrale. Par ailleurs, une chorale à l'école, en complément au cours d'éducation musicale, permet aussi d'instaurer une communion entre les élèves, la constitution d'un vrai groupe, autour d'un objectif et d'un projet communs. De plus²⁰, *le chant choral contribue à l'épanouissement personnel et permet de développer la confiance en soi, chacun étant écouté et encouragé dans son expression, sans crainte du jugement de ses camarades, ou de la notation par l'enseignant. La pratique chorale favorise le respect des règles de vie en groupe. L'intégration de ces valeurs communes ne pourra qu'accroître la cohésion de la classe et avoir des répercussions positives sur les apprentissages dans toutes les disciplines.*

¹⁹ <https://www.francemusique.fr/actualite-musicale/l-ecole-harmonique-quand-la-musique-apprend-le-vivre-ensemble-405>

²⁰ <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2009/19-musique.pdf> - Analyse de Bénédicte Loriers

Conclusion

Sarah Goldfarb s'étonne chaque jour de voir les disparités qui existent dans l'approche culturelle. Certains enfants ont une connaissance de la culture, d'autres n'en perçoivent presque rien. Cela crée toute de suite une différence. Certains enfants ont acquis des bribes de culture grâce à leurs parents, et ceux qui ne connaissent pas cette culture, c'est parce que leurs parents ne les ont pas initiés. Est-ce encore audible d'être face à une inégalité sociale aussi criante en 2017 ? L'accès à la culture génère ces inégalités, mais la culture peut être véhiculée par l'intermédiaire de l'école. La musique est un bel exemple, nous l'avons montré. La musique peut être au service des apprentissages et du vivre-ensemble. L'UFAPEC prône l'idée de remettre la musique dans les écoles et, pour ce faire, il faut vraiment travailler sur la formation en commençant dès le fondamental. Professeur de musique est un métier difficile. Il faut être excellent en rythme, dans la dynamique de groupe, il faut pouvoir rebondir sur ce que les enfants et les enseignants vont amener. Il faut donc ce temps de concertation entre les musiciens et les enseignants pour que cela fonctionne. Ils font le même boulot dans le but de faire réussir tous les enfants. La musique n'est pas juste une activité récréative.

Les neurosciences ont déjà montré à quel point la musique est utile aux apprentissages individuels. D'autre part, tout groupe musical organisé dans le cadre scolaire (chorale, petit groupe d'instruments...) utilise et applique les valeurs du vivre ensemble, dont le respect de l'autre, la tolérance, la liberté d'expression. Et dans le cadre scolaire, elle permet de toucher tous les enfants, et pas uniquement les familles favorisées. Berthe Reymond-Rivier²¹ ajoute que *c'est en se frottant à ses semblables que l'enfant acquerra peu à peu son indépendance, et son autonomie, le sens de la réciprocité, de la solidarité, de la justice, de toutes ces qualités indispensables à la vie en groupe et à la coopération.*

Lors des travaux du Pacte d'excellence, dans lesquels l'UFAPEC est partie prenante, il est proposé, entre autres, de mettre en place un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire renforcé. Cela consiste²² dans la plus grande maîtrise des compétences disciplinaires de base et d'un bagage commun de savoirs fondamentaux par tous les élèves ; la construction d'une citoyenneté commune reposant sur un ensemble de valeurs et de références partagées ; la promotion d'une plus grande égalité sociale face à l'école ; et la garantie de la maturation du choix d'orientation ultérieur, notamment par le recul du choix des filières de spécialisation. L'éducation aux arts et à la culture se réalisera pour l'essentiel via un « Parcours d'éducation culturelle et artistique » (PECA). Ce parcours repose sur trois composantes : des connaissances, des pratiques artistiques et des rencontres avec les œuvres et les artistes. La musique fait partie de ce parcours. Nul doute que l'ambitieux projet du pacte offrira à la musique une place de choix pour tout apprenant.

²¹ Reymond-Rivier B., *Le développement social de l'enfant et de l'adolescent*, éd. Mardaga, Bruxelles, 1980.

²² http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2016/12/Groupe-central-du-Pacte_-_Projet-dAvis-N-3-WEB.pdf - p.38 à 55

BIBLIOGRAPHIE

Martens E., Van Sull V., *Osez la musique*, Ed. Labor, Bruxelles, 1992

Désy Proulx M., *Pourquoi la musique ? Son importance dans la vie des enfants*, Ed. CHU Sainte-Justine, Québec, 2014

Habib M., *Musique et dyslexie ; vers une rééducation cognitivo-musicale intermodale des troubles dys*, *Développements*, 2013, p.16-17

Drapeau C., *J'apprends à apprendre*, éd. Editions Montagne, Québec, 1996

Reymond-Rivier B., *Le développement social de l'enfant et de l'adolescent*, éd. Mardaga, Bruxelles, 1980

https://www.meirieu.com/FORUM/sclos_musique.pdf

https://fr.wikipedia.org/wiki/Yehudi_Menuhin

<http://www.dico-definitions.com/dictionnaire/definition/34653/Musique.php>

<http://www.mus.ulaval.ca/notice.php?id=137>

<https://docs.google.com/file/d/0BxHUQEstM3NZLtlgam44Z2hwWjQ/edit>

<http://www.remua.be/>

http://www.enseignement.be/download.php?do_id=1658&do_check=

<http://admin.segec.be/documents/8192.pdf>

<http://www.christiandrapeau.com/>

<http://www.pactedexcellence.be/>

<http://www.conservatoire.be/>

<https://www.imep.be/fr/>

<https://www.francemusique.fr/actualite-musicale/l-ecole-harmonique-quand-la-musique-apprend-le-vivre-ensemble-405>

<http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2009/19-musique.pdf>

<http://www.pactedexcellence.be/wp-content/uploads/2016/12/Groupe-central-du-Pacte-Projet-dAvis-N-3-WEB.pdf> - p.38 à 55

Liens internet vérifiés le 9/12/2016